

Affaires courantes

Hier, nous parlions du budget de la Chambre des communes. On ne peut tout avoir: dépenser d'un côté —on veut que tout se fasse —et en même temps se faire reprocher par tout le pays de dépenser trop d'argent.

C'est le meilleur rapport qui soit. Le député l'aimerait parce qu'on ne peut demander la priorité pour tous les comités. Comme nous l'indiquons dans le rapport, les coûts seraient astronomiques. Nous nous dirigeons vers ce dont a parlé le député dans ses critiques plutôt dures du rapport.

J'aimerais qu'il me croie quand je dis que c'est le résultat du travail honnête d'un comité qui s'est rendu à Toronto et à Québec pour voir comment les choses se passent là-bas. Cette transmission radio instantanée que vous recevrez dans votre bureau n'aura peut-être pas été bien exprimée ou bien expliquée, mais toute la presse saura instantanément ce qui se passe dans tous les comités. C'est un énorme pas en avant. Une fois que l'on aura ouvert la porte à cela, toutes les autres portes s'ouvriront. Je le sais.

Si nous retardons—et nous avons déjà trop retardé —la télédiffusion des séances des comités, nous ne saurons pas comment cela pourrait fonctionner, mais dès que nous aurons commencé, il n'y aura plus de marche arrière possible. C'est pour cela que j'ai toujours joué un rôle très conservateur à ce comité. Je veux être sûr que ce que nous faisons est correct, car une fois que nous aurons accepté une chose que nous jugeons correcte, je la défendrai.

Donc, la transmission audio dans tous les bureaux du Parlement, dans le cabinet de chaque ministre, dans le bureau de chaque député, au personnel et à la presse est un immense pas en avant à un coût très faible, car il est bon en effet de dire aux Canadiens que nous n'allons pas nous lancer dans des dépenses inconsidérées.

Ainsi, la première étape est la radiodiffusion. Mon collègue de York—Simcoe a travaillé dur à cela. Il a présenté un mémoire, il a fait venir des témoins, et c'est un succès. Je partage son succès, car j'ai participé au travail. Je suis fier de dire que c'est un grand pas.

Nous aurons aussi une salle de comité pour la télévision. Le député aura bien aimé avoir cela au moment de l'affaire Al-Mashat. Cela aussi c'est un pas en avant, même si seuls les travaux des comités importants seront télévisés. Une fois que nous saurons ce qu'il en coûte, je

demandrai son avis—et il est de bon conseil sur le plan financier—pour savoir ce qu'il en coûtera à l'avenir.

Par conséquent, monsieur le Président, nous pouvons ne pas souscrire au deuxième, au troisième, au quatrième et au cinquième rapport, mais au moins, nous avons fait du progrès. Vos collègues ont travaillé un an, pendant des heures, pour cela. Il y a eu des discussions et des auditions de témoins. Nous avons écouté tout ce qui nous a été dit, car c'était notre mandat. Nous avons réussi.

[Français]

Nous avons fait un travail honnête, très honnête, et nous pouvons rapporter à la Chambre que, aujourd'hui, le temps est venu d'adopter cette motion. Je vous suggère bien humblement, monsieur le Président, de demander le consentement de la Chambre pour que cette motion soit adoptée.

[Traduction]

(La motion est adoptée.)

M. Cooper: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Il nous reste encore quelques minutes.

Je me demande si les députés accepteraient de donner leur consentement au 24^e rapport qui porte sur les mesures d'initiative parlementaire, au 27^e rapport qui porte aussi sur les mesures d'initiative parlementaire et qui prévoit l'augmentation de quelques postes, et au 28^e rapport au sujet des comités législatifs.

Autrement, il serait vraiment embarrassant de voir ce qui se passe actuellement à la Chambre, compte tenu du travail effectué par le comité de gestion à ce sujet.

M. Milliken: Monsieur le Président, je pense que nous avons fait de grands progrès aujourd'hui. Nous avons tenu un vif débat sur ce rapport et je propose que l'on déclare qu'il est 15 heures.

• (1500)

M. Prud'homme: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je devrais dire que j'essaie de le faire depuis ce matin. Honte au député. À qui s'adresse cette question? Honte à nous. Ce n'est pas un rappel au Règlement. C'est certainement une question de privilège. Certains députés veulent tout avoir le même jour, tandis que d'autres n'ont rien. Pour moi, c'est la mesure la plus importante qu'on ait présentée.

Je sais ce dont le secrétaire parlementaire est capable. Il peut la renvoyer à nouveau avec un peu plus de négociations. Je sais qu'il a des engagements. Nous ne sommes régis ici par aucun ministre.